

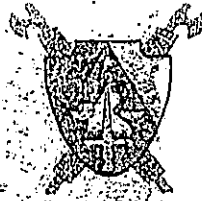
REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI

PREFECTURE DE GUIDER

SECRETARIAT PARTICULIER



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

NORTH REGION

MAYO LOUTI DIVISION

DIVISIONAL OFFICE GUIDER

PRIVATE SECRETARIAT

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°04/AONO/RN/D42/CDPM/2022 du 14 octobre 2022

pour les travaux de construction d'une adduction d'eau potable à DOUMO, Arrondissement de MAYO OULO, Département de MAYO-LOUTI, Région du NORD

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution des travaux en titre, le Préfet du Département du MAYO LOUTI, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment:

- ✓ La présentation du projet d'exécution ;
- ✓ La réalisation et équipement du forage (Q: 1,5 m³/h)
- ✓ L'installation d'une pompe solaire ;
- ✓ La construction d'une conduite de refoulement ;
- ✓ La construction du château d'eau ;
- ✓ La construction d'un réseau de distribution ;
- ✓ La construction des bornes fontaines ;
- ✓ Les essais et mise en service du réseau y compris toutes suggestions ;
- ✓ La formation du Comité de Gestion et remise des plans de recollement du réseau.

3. Délais d'exécution

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Trois (03) mois maximum.

4. Allotissement

Les travaux sont en lot unique.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 15 000 000 (quinze millions) de Francs CFA.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun ayant une expérience dans le domaine.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics (BIP) de la République du Cameroun de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire N°56-94 195 05 110000 523412 337

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 300 000 (trois cent mille) francs CFA et Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de GUIDER, Secrétariat Particulier, Téléphone : 222-39 51 14 / 222 39 51 01 dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Particulier de la Préfecture de GUIDER, Téléphone : 222 39 51 14 / 222-39 51 01, dès publication du présent avis par voie de presse écrite (*JDM, Cameroon-tribune*) et par voie d'affichage dans les locaux de ladite structure, contre versement d'une somme non remboursable de 30 000 (Trente mille) francs CFA, payable au Trésor Public.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Préfecture de GUIDER, Secrétariat Particulier, au plus tard le **vendredi, 04 novembre 2022 à 13 heures** et devra porter la mention:

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N°04/AONO/RN/D42/CDPM/2022 du 14 octobre 2022

pour les travaux de construction d'une adduction d'eau potable à DOUNO, Arrondissement de MAYO OULO, Département de MAYO-LOUTI, Région du NORD

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de réunion de la Préfecture de GUIDER. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **vendredi, 04 novembre 2022 à 14 heures** précises, heure locale, par la Commission Départementale de passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

1.1 Offre Administrative

- Absence de la Caution de soumission;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

1.2 Offre Technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Non possession en propre ou en location d'un atelier de foration (pièces justificatives : copie certifiée de la carte grise ou attestation de dédouanement si matériel en propre et attestation de location dûment signée de deux parties et certifiée par une autorité compétente assortie de la copie certifiée de la carte grise si matériel en location);
- N'avoir pas justifié de réalisation au cours des trois (03) dernières années (2021, 2020 et 2019) des projets similaires de montant cumulé au moins égal à 15 000 000 (quinze millions) F CFA (pièces justificatives : copie première et dernière page des contrats, et PV de réception provisoire ou définitif) ;
- Attestation de solvabilité financière de montant supérieur ou égal à six millions (6.000 000) de F CFA ;
- Absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Absence de planning d'exécution des travaux;
- Note technique inférieure à 13 oui sur 17 critères.

1.3 Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Non-conformité du modèle de soumission;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- situation financière;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie d'exécution des travaux et planning
- Présentation générale des offres

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Nombre maximum de lots

Sans objet.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès du Secrétariat particulier de la Prefecture de GUIDER.

« Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP au numéro suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

Copie:

- MINAT ;
- MINMAP ;
- ARMP/NO ;
- DDMAP/ML ;
- DDMINEPAT/ML ;
- Affichage
- CHRONO ARCHIVE.

Guider, le 14 octobre 2022

Le Préfet

(*Maitre d'Ouvrage Délégué*),



Julien Christian Sadi
Administrateur Civil